

GUIDE DE RÉDACTION DE L'ESSAI
MAÎTRISE EN ENSEIGNEMENT
VERSION DU 05 FÉVRIER 2016

DOCUMENT DISPONIBLE À L'ADRESSE : WWW.UQTR.CA/MAITRISE-ENSEIGNEMENT

L'essai (50 pages au maximum en excluant les références) devra comprendre les parties suivantes et s'appuyer sur les balises présentées dans ce document.

Introduction

L'étudiant expose brièvement son intérêt pour le sujet retenu dans le cadre de son essai. Il annonce le problème auquel il s'intéresse particulièrement. **Ce problème doit être directement lié aux processus d'apprentissage, d'enseignement ou d'évaluation dans une discipline** de son profil de formation.

1. Problématique

La problématique se construit par l'exploration de textes officiels, d'écrits scientifiques et de documents professionnels entourant le sujet de son essai et qui rendent compte de sa pertinence. L'étudiant doit identifier un problème auquel il entend apporter des pistes de solution et circonscrire le contexte dans lequel il se situe. Ce problème peut émerger d'observations sur le terrain ou être le fruit d'une réflexion critique. Dans un cas comme dans l'autre, l'étudiant doit mettre en évidence la portée théorique et pratique de son projet pour le développement de ses compétences professionnelles.

Questions générales

Les questions générales sont des interrogations qui découlent de la problématique décrite par l'étudiant. La formulation de questions vise à orienter l'essai. Elle permet notamment de délimiter la recension des écrits entourant le sujet de son essai.

2. Cadre de référence et objectifs spécifiques

a) En lien étroit avec le problème décrit, l'étudiant élabore un cadre de référence qui intègre des éléments théoriques et conceptuels pertinents. Dans cette partie de l'essai, il importe de clarifier les principaux concepts retenus en lien avec leurs approches théoriques et de rendre explicites les relations qu'ils entretiennent.

b) Les objectifs de l'intervention lors du stage II sont formulés en vue de délimiter l'intervention. Ils se situent nécessairement en cohérence avec la problématique, les questions et le cadre de référence.

3. Méthodologie

L'étudiant présente la démarche générale retenue afin d'atteindre les objectifs formulés et il décrit en détail les méthodes et les outils utilisés pour la cueillette d'informations et l'examen des résultats de son intervention. Il doit justifier ses choix méthodologiques.

L'étudiant décrit l'intervention qu'il a proposée de réaliser pendant son stage II, dans le but de contribuer à la résolution du problème ciblé, et il documente sa mise en oeuvre dans le milieu scolaire. Cette description comprend en outre des éléments du contexte d'intervention, comme la discipline enseignée, la séquence d'enseignement-apprentissage et le cycle d'apprentissage des élèves, l'étape du calendrier scolaire, etc. L'étudiant doit exposer la nature de l'intervention ainsi que les stratégies et les moyens mis en place pour la réaliser.

L'intervention peut prendre diverses formes et générer différents types de résultats. L'étudiant doit rendre compte de l'intervention en décrivant la démarche.

Enfin, il décrit les stratégies et les moyens utilisés pour effectuer un retour critique sur l'intervention.

4. Résultats et analyse de l'intervention

L'étudiant expose l'essentiel des résultats. Il examine les résultats de la solution mise en place. Il compare les résultats obtenus avec les résultats escomptés. S'il y a lieu, il dégage des pistes pédagogiques ou des pistes d'amélioration de l'intervention, en indiquant notamment dans quels contextes et sous quelles conditions une intervention similaire pourrait être appropriée.

5. Synthèse critique et conclusions

L'étudiant porte un regard critique sur l'intervention mise en oeuvre dans le but de contribuer à la résolution du problème posé. Il revoit de manière critique la solution choisie pour contribuer à la solution du problème.

L'étudiant souligne les connaissances générées par son essai, théoriques et pratiques, et les met en lien avec le développement des compétences professionnelles. Il énonce les limites et les perspectives de son essai.

6. Références

L'essai doit être rédigé en conformité avec les règles de la plus récente édition des normes de l'American psychological association (APA) pour la rédaction en français. L'étudiant est invité à consulter les sites suivants : <http://teluq.ca/~mcouture/apa> OU <http://benhur.teluq.quebec.ca/~mcouture/apa/>.

AVEC LE CONSENTEMENT DE SON COMITÉ DE DIRECTION, l'étudiant dépose deux (2) copies non reliées de son essai au secrétariat des études de cycles supérieurs. L'étudiant peut déposer son essai en version papier ou numérique selon les préférences des évaluateurs. L'essai est soumis pour évaluation à un jury composé de deux professeurs (la direction de recherche et un autre professeur de l'UQTR) conformément au règlement des études de cycles supérieurs.¹

¹ Article 164

L'essai de deuxième cycle est évalué par un jury composé de deux personnes, soit le directeur de recherche de l'étudiant et une autre personne désignée par le comité ou le responsable de programme. Une de ces deux personnes doit être professeur régulier à l'UQTR. Lorsqu'un étudiant a également un codirecteur de recherche, celui-ci ne peut faire partie du jury d'évaluation de l'essai, à moins que le directeur de recherche ne lui cède la place.